

LA PROVINCE ATTRIBUE PRÈS DE 600 PLACES LICENCIÉES À DES GARDERIES NON RÉSIDENTIELLES EN 2017-2018

Le gouvernement de la Saskatchewan a attribué, à des garderies non résidentielles, près de 600 des 1 015 places licenciées qu'il s'est engagé à créer dans le cadre de *l'Accord Canada-Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. L'Accord prévoit aussi 1 500 places licenciées dans des garderies résidentielles en milieu familial et des garderies résidentielles de groupe en milieu familial. Grâce à cet accord, conclu plus tôt cette année, la Saskatchewan reçoit quelque 41 millions de dollars pour améliorer son secteur de l'apprentissage et de garde des jeunes enfants au cours des trois prochaines années.

« Des services de garde abordables et d'excellente qualité permettent aux parents de travailler ou d'entreprendre des études sachant que leurs enfants sont pris en charge dans un environnement sécuritaire et soucieux de leur bien-être », a déclaré M. Gordon S. Wyant, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation. « Nous sommes heureux d'informer les collectivités bénéficiaires, de toute la province, qu'elles recevront des fonds pour des places additionnelles dans leurs garderies. Nous nous réjouissons que, dans un proche avenir, nos enfants puissent s'amuser et apprendre dans ces établissements. »

Les collectivités bénéficiaires de ces places comprennent Regina, Saskatoon, Prince Albert, North Battleford, Yorkton, Moose Jaw, Nipawin, Fort Qu'Appelle, Balcarres et LeRoy.

Le ministère de l'Éducation continue de recevoir des demandes et, plus tard ce printemps, attribuera d'autres places licenciées à des garderies non résidentielles. Les organismes intéressés ont jusqu'au 11 mai 2018 pour présenter leur demande et sont encouragés à le faire.

Pour de plus amples renseignements sur la présentation d'une demande, cliquez [ici](#).

Le gouvernement de la Saskatchewan s'engage à améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage de la petite enfance ainsi qu'à des services de garde de grande qualité qui favorisent et soutiennent le développement de l'enfant, la littératie chez les jeunes enfants et la réussite des élèves. Depuis 2007, des fonds ont été accordés pour la création de 7 000 places en garderie, ce qui porte le total des places licenciées dans les garderies de la Saskatchewan à 17 000.

Renseignements :

Chris Hodges

Ministère de l'Éducation

Regina

Tél. : 306-787-1069

Courriel : chris.hodges@gov.sk.ca

Tél. cell. : 306-533-7506